

L'Anse-Saint-Jean, le 2 mars 2020.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 2 mars 2020 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :  
Madame Chloé Bonnette  
Monsieur Richard Perron  
Monsieur Éric Thibeault

Est présente également madame Annick Boudreault, secrétaire-trésorière adjointe

Sont absents :  
Monsieur Anicet Gagné  
Monsieur Yvan Côté  
Monsieur Victor Boudreault

056-2020

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette.

057-2020

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item varia demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture et adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 3 février 2020
  - 3.2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'extraordinaire du 10 février 2020
4. **Lecture et adoption des comptes du mois**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de mars 2020
5. **Renouvellement des petites caisses**
6. **Lecture de la correspondance**
  - 6.1 Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. – Remerciement
  - 6.2 L'Association pulmonaire du Québec – Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux
  - 6.3 La Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie inc. – demande d'appui moral au projet d'acquisition d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôpital de La Malbaie
  - 6.4 Fiscalité foncière agricole et forestière – UPA – demande d'appui
7. **Administration**
  - 7.1 Amendement à la résolution # 430-2020 – Table 0-5 ans / Enfant Fjord – Demande d'appui au projet « Service de proximité pour les mailles du Bas-Saguenay
  - 7.1 Amendement à la résolution # 431-2020 – Tables jeunesse du Bas-Saguenay – Demande d'aide financière et actions proposées pour l'année 2020

- 7.3 Société de généalogie du Québec – Demande d'autorisation à la reproduction et publication des armoiries de notre municipalité
- 7.4 Gala du mérite économique 2020
- 7.5 Calendrier de conservation des archives – Archives municipales
- 7.6 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 7.7 Nomination du maire suppléant
- 7.8 Renouvellement de notre adhésion à la Société historique du Saguenay
- 7.9 Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay – demande d'appui pour une demande de financement FQSA
- 7.10 Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay – demande de support
- 8. **Travaux publics**
- 8.1 Branchement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal – 356, Saint-Jean-Baptiste
- 9. **Urbanisme**
- 9.1 Offre de service – madame Julie Simard, Urbanisme – amendement aux règlements d'urbanisme sur divers objets
- 9.2 Offre de service - madame Julie Simard, Urbanisme – modification aux règlements d'urbanisme concernant le cannabis
- 9.3 Demande de permis de construction – Monsieur Robert Pichet, 35, rue de l'Hermine
- 9.4 Demande de lotissement – Habitation Bois Concept
- 9.5 Demande de lotissement – 9262-1861 QUÉBEC INC. (Monsieur Mario Lebreux), rue du Rivage
- 9.6 Demande de lotissement – Monsieur Patrick Houde, rue Dallaire
- 9.7 Demande de lotissement – monsieur Daniel Côté et madame Diane Houde, 356, rue Saint-Jean-Baptiste
- 9.8 Demande de permis de rénovation – madame Julie Poirier, 5, chemin Saint-Thomas Nord
- 9.9 Demande de permis de rénovation – Brûlerie – 356, rue Saint-Jean-Baptiste
- 10. **Sécurité Publique**
- 10.1 Entente intermunicipale d'achat commun et de gestion de matériel et d'équipement en sécurité civile
- 10.2 Rapport annuel du plan de mise en œuvre sécurité incendie 2019
- 11. **Loisire, Culture, Tourisme et Vie communautaire**
- 11.1 Festival musical Grande-Ourse – Troisième édition
- 11.2 Soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air (PSSPA) – Piste cyclable de L'Anse-Saint-Jean
- 12. **Varia**
- 13. **Rapport des comités et informations**
- 14. **Période de questions**
- 15. **Fermeture de la séance**

058-2020

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron appuyé par Madame Chloé Bonnette et

résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020.

059-2020

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2020.

060-2020

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE FÉVRIER 2020

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2020 au montant de 84 770.82\$ et des paiements directs au montant de 660.56 \$, tel que déposé aux archives municipales sous la cote **207-120**.

061-2020

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois de mars 2020 au montant de 118.85\$.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ANSE-ST-JEAN INC. - REMERCIEMENT

L'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. nous communique une lettre de remerciement concernant l'aide de notre département administratif quant à la gestion es locations de terrains pour la pêche blanche.

062-2020

L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC - MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'HERBE À POUX

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de dépliants « Venir à bout de l'herbe à poux » pour en faire la distribution dans les résidences de la municipalité. Nous achèterons 5 paquets de 100 dépliants au montant de 75.00 \$ plus taxes et plus livraison.

063-2020

LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE INC. -  
DEMANDE D'APPUI MORAL AU PROJET D'ACQUISITION D'UN APPAREIL  
D'IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM) À L'HÔPITAL DE LA  
MALBAIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu de la part des dirigeants, des médecins et de la Fondation de l'Hôpital de La Malbaie une demande à l'effet d'appuyer leur démarche auprès de la ministre de la Santé et des Services Sociaux, madame Danielle McCann, en vue d'acquiescer un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) pour leur hôpital;

CONSIDÉRANT QU'IL est clairement démontré par eux que le projet cadre parfaitement avec la mission de l'Hôpital permettant entre autres :

- D'éviter les déplacements des usagers vers un autre établissement de santé à l'extérieur de la région,
- D'être attractif pour le recrutement des médecins et du personnel soignant,
- D'être attractif pour le recrutement d'un radiologiste qui pourrait s'implanter dans la région,
- De bonifier les services offerts dans les autres spécialités comme l'oncologie, l'orthopédie, etc...

CONSIDÉRANT QU'une part de la clientèle de l'Hôpital de La Malbaie, provient de l'extérieur du territoire de Charlevoix-Est, entre autres, celle de la MRC du Fjord-du-Saguenay dont L'Anse-Saint-Jean fait partie;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers des membres présents que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie fortement l'organisation et l'équipe des médecins de l'Hôpital de La Malbaie dans leur démarche auprès de la ministre de la Santé et des Services Sociaux, madame Danielle McCann, dans le but d'acquiescer un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) pour l'Hôpital de La Malbaie.

FISCALITÉ FONCIÈRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE - UPA - DEMANDE  
D'APPUI

Suite au manque d'information, le conseil a décidé de reporter ce point à la prochaine séance.

064-2020

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION # 430-2020 - TABLE 0-5 ANS / ENFANT  
FJORD - DEMANDE D'APPUI AU PROJET « SERVICE DE PROXIMITÉ POUR  
LES FAMILLES DU BAS-SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE cette résolution a été prise à la séance du conseil municipal du 2 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande nous a été adressée pour des raisons de logistique;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de modifier la résolution # 430-2019 en enlevant la phrase suivante : « Et que cet appui soit conditionnel à la participation de toutes les municipalités du Bas-Saguenay ».

065-2020

AMENDEMENT RÉOLUTION # 431-2019 - TABLE JEUNESSE DU BAS-  
SAGUENAY - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET ACTIONS PROPOSÉES  
POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE cette résolution a été prise à la séance du conseil municipal du 2 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande nous a été adressée pour des raisons de logistique;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et

résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de modifier la résolution # 431-2019 en enlevant la phrase suivante : « Et que cet appui soit conditionnel à la participation de toutes les municipalités du Bas-Saguenay ».

066-2020

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC - DEMANDE D'AUTORISATION À LA REPRODUCTION ET PUBLICATION DES ARMOIRIES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean possède des armoiries;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but de reproduire les armoiries qui serviront dans un contexte de recherche et d'étude non commerciale, de les intégrer dans un recueil d'armoiries, de les inscrire dans une base de données, de les insérer dans du matériel pédagogique;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de donner l'autorisation à la Société de généalogie de Québec de reproduire et de publier les armoiries de la municipalité L'Anse-Saint-Jean qui englobe les oeuvres tels drapeau, insigne, effigie, épinglette et d'autoriser le directeur général à signer cette autorisation.

067-2020

GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2020

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un billet au montant de 160.00 \$ pour le Gala du mérite économique 2020 de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay - Le Fjord qui aura lieu le 16 avril 2020 à 17 h.

068-2020

CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES - ARCHIVES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas de calendrier de conservation des archives;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier doit être mis en place dans le cadre du mandat de restructuration administrative actuellement en cours;

CONSIDÉRANT QU'UN calendrier de conservation a été préparé à partir du Guide de gestion des documents municipaux du Québec par l'Association des directeurs municipaux du Québec et que ce dernier répond aux exigences;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le calendrier de conservation des archives tel que présenté par le directeur général;

Que le conseil municipal autorise le directeur général à présenter le calendrier de conservation des archives à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et à signer les documents pour et au nom de la Municipalité;

Que le directeur général soit la personne responsable de l'application du calendrier de conservation lorsqu'il aura reçu l'approbation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

069-2020

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal prend acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de ses membres.

070-2020

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Richard Perron à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois soit mars, avril, mai et juin 2020.

071-2020

RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de notre adhésion à la Société historique du Saguenay au montant de 35.00 \$.

072-2020

CORPORATION GESTION RIVIÈRE-SAINT-JEAN SAGUENAY - DEMANDE D'APPUI POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT FQSA

CONSIDÉRANT l'acte de dépôt du projet cité en rubrique en lien avec le plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec (2017-2022) dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur – Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean sise à L'Anse-Saint-Jean propose un projet structurant visant à améliorer la qualité du service aux amateurs de pêche dans un souci de développement des affaires – en autres, remettre à niveau la passerelle au-dessus de la rivière Saint-Jean par mesure de sécurité et de pérennité de la structure, mise à niveau des bureaux administratifs, ainsi que l'affichage et la réfection de secteurs ciblés;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de financement auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) regroupe plusieurs sous-projets d'une valeur approximative de 28 856 \$ qui permettront de remettre à niveau les infrastructures dédiées à la pêche sportive aux saumons;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement de la Corporation de gestion Saint-Jean auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) dans le cadre du programme d'aide financière dédiée aux Infrastructures.

CORPORATION GESTION RIVIÈRE-SAINT-JEAN SAGUENAY - DEMANDE DE SUPPORT

Suite à un manque d'information, le conseil a décidé de reporter ce point à la prochaine séance du conseil.

073-2020

BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MUNICIPAL - 356, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout pour la future Brûlerie qui sera située au 356, rue Saint-Jean-Baptiste selon le règlement 15-322.

074-2020

OFFRE DE SERVICE - MADAME JULIE SIMARD, URBANISME - AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME SUR DIVERS OBJETS

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme ont été adoptés le 15 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette adoption, certaines modifications doivent être apportées;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de madame Julie Simard, Urbanisme concernant les modifications aux règlements d'urbanisme sur divers objets.

075-2020

OFFRE DE SERVICE - MADAME JULIE SIMARD, URBANISME - MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME CONCERNANT LE CANNABIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut apporter des modifications à sa réglementation d'urbanisme afin de faire face aux changements engendrés par la législation fédérale et québécoise en matière de culture, production, transformation entreposage et vente au détail de cannabis;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté un programme d'aide afin d'aider les municipalités dans leurs démarches;

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Simard, Urbanisme, offre ses services et ses conseils pour l'élaboration des plans et des règlements révisés;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de madame Julie Simard, Urbanisme afin d'apporter les modifications à la réglementation d'urbanisme concernant la législation du cannabis.

076-2020

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR ROBERT PICHET, 35 RUE DE L'HERMINE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Robert Pichet a fait une demande de permis de construction;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle construction est conforme au PIIA du secteur du Faubourg du Fjord;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction de monsieur Robert Pichet situé au 35, rue de l'Hermine dans le secteur du Faubourg du Fjord.

077-2020

DEMANDE DE LOTISSEMENT - HABITATION BOIS CONCEPT

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de lotissement a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement de lotissement # 19-355 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement déposée par Habitation Bois Concept afin de remplacer le lot 10-47, Canton Du Creux en créant les lots 10-80 et 10-81, Canton Du Creux.

078-2020

DEMANDE DE LOTISSEMENT - 9262-1861 QUÉBEC INC. (MONSIEUR MARIO LEBREUX), RUE DU RIVAGE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de lotissement a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement de lotissement # 19-355 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement faite par monsieur 9262-1861 QUÉBEC INC. (Monsieur Mario Lebreux) afin de créer le lot 55-15, Rang 1, Canton Saint-Jean à partir du lot 55, Rang 1, Canton Saint-Jean.

079-2020

DEMANDE DE LOTISSEMENT - MONSIEUR PATRICK HOUDE, RUE DALLAIRE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de lotissement a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement de lotissement # 19-355 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de monsieur Patrick Houde afin de subdiviser une partie du lot 54A, Rang 1, Canton Saint-Jean pour créer le lot 54A-1, Rang 1, Canton Saint-Jean.

080-2020

DEMANDE DE LOTISSEMENT - MONSIEUR DANIEL CÔTÉ ET MADAME DIANE HOUDE, 356, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de lotissement a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement de lotissement # 19-355 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de monsieur Daniel Côté et madame Diane Houde afin de subdiviser une partie du lot 1A-P, Rang 7, Canton Saint-Jean pour créer le lot 1A-7, Rang 7, Canton Saint-Jean.

081-2020

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - MADAME JULIE POIRIER, 5, CHEMIN SAINT-THOMAS NORD

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de permis de rénovation a été faite pour le 5, chemin Saint-Thomas Nord;

CONSIDÉRANT QUE cette rénovation respecte le règlement municipal;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive est faite par le comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de rénovation faite par madame Julie Poirier pour la propriété du 5, chemin Saint-Thomas Nord.

082-2020

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - BRÛLERIE - 356, SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la résidence est située dans le PIIA du secteur patrimonial et respecte celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme au présent dossier;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de rénovation concernant le 356, rue Saint-Jean-Baptiste selon les recommandations de la SARP.



083-2020

ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ACHAT COMMUN ET DE GESTION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT EN SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE l'article 194 de la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) prévoit que toute municipalité locale doit s'assurer que des procédures d'alerte et de mobilisation ainsi que des moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre en vigueur sur son territoire et consignés dans un plan de sécurité civile (PSC);

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre est entré en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme d'aide financière de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec, chacune des Parties a reçu une aide financière afin d'élaborer un plan de sécurité civile et acquérir de l'équipement afin de répondre aux critères du Règlement;

ATTENDU QU'UN plan de sécurité civile a été élaboré et dûment adopté par chacune des Parties;

ATTENDU QUE les Parties disposent d'un solde d'aide financière et que la mise en commun de ce solde permettra à l'ensemble des Parties d'acquérir le matériel et l'équipement requis afin de se conformer au Règlement et assurer la sécurité civile sur l'ensemble du territoire visé par les plans de sécurité civile de chacune des Parties;

ATTENDU QUE dans le cadre de la présente Entente intercommunale d'achat commun et de gestion de matériel et d'équipement en sécurité civile, la MRC agit également à titre de municipalité locale à l'égard des territoires non organisés (TNO) de son territoire;

ATTENDU QUE les Parties désirent se prévaloir des articles 14.3 et suivants du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) et 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19) pour ainsi conclure une Entente;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'entente intermunicipale d'achat commun et de gestion de matériel et d'équipement en sécurité civile et d'autoriser le directeur général à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

084-2020

RAPPORT ANNUEL DU PLAN DE MISE EN OEUVRE SÉCURITÉ INCENDIE 2019

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter tel que présenté, le dépôt du rapport annuel du service de sécurité incendie afin que la MRC du Fjord-du-Saguenay puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

085-2020

FESTIVAL MUSICAL GRANDE-OURSE - TROISIÈME ÉDITION

CONSIDÉRANT la résolution entérinée R-023 2020 stipulant la satisfaction des services conclus avec Productions Hakim lors de l'édition précédente et la ratification récente d'un protocole d'entente pour l'exécution de la troisième Édition du Festival Grande-Ourse;

CONSIDÉRANT QUE la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) a été confiée à la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté une Politique de soutien aux projets

structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC exige une résolution de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuyant le dépôt de projet – 3<sup>ième</sup> Édition - Festival musical Grande-Ourse;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet a été reçu et présenté à la municipalité de L'Anse-St-Jean;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le présent projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires – projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie une demande d'aide financière à hauteur de 10 000 \$, montant représentant 7,44 % du budget total de l'événement;

Et que le Directeur du développement de la Municipalité soit autorisé à signer et déposer toute demande additionnelle en ce sens pour le déploiement de la troisième Édition prévue les 19 et 20 juin 2020.

086-2020

SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR (PSSPA) - PISTE CYCLABLE DE L'ANSE-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT une proposition de projet auprès du programme cité en rubrique PSSPA du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur afin d'assurer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité du corridor de la piste cyclable multifonctionnelle de L'Anse-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que les conditions d'admissibilités sont normées et que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean demeure éligible comme promoteur au programme;

CONSIDÉRANT l'analyse sommaire de la démarche de financement déposée et la notion d'irrégularité dans le cadre d'un certificat d'autorisation de travaux du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT les délais imposés de réponse et la non-synchronisation administrative impartis d'analyses des demandes de certificat d'autorisation du MELCC ;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser et à déposer une démarche de Certificat d'autorisation des travaux dévolus auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la conformité d'analyse dans le cadre du programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec afin de réaliser des travaux d'amélioration et d'aménagement des sentiers cyclables multifonctionnels existants sur le périmètre de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean;

que l'on désigne par la présente, monsieur Bernard Larouche, Directeur au développement avec le support de monsieur Réjean Fortin, Coordonnateur au Changement climatique à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement au projet cité en rubrique.

## RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

### **Monsieur Richard Perron**

Monsieur Perron mentionne la date de l'assemblée générale du comité touristique qui se tiendra le 29 mars à 14 h au Camp de Base.

Il rappelle également à la population qu'une séance publique est prévue le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 à 18 h 30 sur le plan d'adaptation aux changements climatiques. Cette rencontre aura lieu à la salle du conseil municipal au (sous-sol).

### **Monsieur Éric Thibeault**

Monsieur Thibeault informe la population que l'assemblée générale de la Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay se tiendra le dimanche 5 avril 2020 à 13 h 30 à la salle du conseil municipal.

Le souper-bénéfice de la Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay se tiendra le samedi 2 mai 2020.

Monsieur Thibeault donne quelques informations concernant le Transport adapté et collectif.

### **Madame Chloé Bonnette**

Madame Bonnette nous parle de la politique MADA (Municipalité Amis des Aînés) dont une consultation a eu lieu le 5 février dernier à la Petite École. La prochaine étape est la rédaction du plan d'action qui donnera des orientations sur le comment mieux vivre dans notre milieu.

Madame Bonnette invite la population à la consultation parent « Mon école de Rêve » qui se tiendra le jeudi 5 mars à 8 h 30 à 12 h 00 au chalet des loisirs de Rivière-Éternité.

Madame Bonnette mentionne que madame Maude Viens sera la remplaçante pour le congé de maternité de Lysanne Boily afin d'assurer la coordination du centre communautaire ainsi que des loisirs et de la culture.

Madame Bonnette invite la population à ralentir leur vitesse dans le village.

Madame Bonnette félicite l'équipe municipale pour la publication de l'écho municipal qui est très bien fait.

### **Monsieur Lucien Martel**

Monsieur Martel annonce notre acceptation au programme RECIM pour la rénovation du centre communautaire la Petite École. La subvention nous est accordée à 65 % des dépenses admissibles.

Monsieur Martel donne quelques informations concernant le rapport annuel de la sécurité incendie des 5 municipalités du Bas-Saguenay.

Il nous donne également quelques informations sur les investissements routiers du Ministère des Transport qui touche territoire.

Il informe la population du réaménagement au sous-sol de la salle du conseil municipal.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

087-2020

### FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Richard Perron propose la fermeture de la séance à 20 h 20.

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».